

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le responsable de la Cellule

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Travailleur social en charge des Mineurs Non Accompagnés (MNA)

Grade et filière	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF / MEDICO-SOCIALE
------------------	---

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Parentalité, Enfance, Culture, Sports	Aide sociale à l'Enfance	Accueil et suivi des MNA	1, Rue Joseph Tissot	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Agences et Accueils Solidarité et Famille
- Inter-directions et inter-services
- Infra-direction et infra service

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? NON

Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? NON

Nombre de personnes encadrées :

B) Relations externes

- Parquet
- Tribunal de Grande Instance (Juge des Enfants, Juge aux Affaires Familiales)
- Éducation Nationale
- Centres hospitaliers et hôpitaux
- Préfecture
- Police/Gendarmerie
- Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Établissements de la protection de l'enfance
- Services conventionnés (CAMPS, CAF, SAEMO, SIE, centre de planification,)
- Conseils Départementaux des autres départements
- Particuliers

3) MISSIONS PRINCIPALES :

- Réalise l'évaluation de la minorité et de l'isolement,
- Assure le suivi individuel des Mineurs non Accompagnés à l'hôtel,
- Assure le suivi collectif des Mineurs non Accompagnés à l'hôtel.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

- **Réalise l'évaluation de la minorité et de l'isolement :**
 - Reçoit en entretien la personne se présentant comme Mineur Non Accompagné (MNA) et recueille son récit de vie,
 - Rédige un rapport social de situation en vue de demander des investigations complémentaires, ou une Ordonnance Provisoire de Placement en vue de l'admission du mineur ou une décision de non prise en charge administrative,
 - Assure l'accompagnement des jeunes dans le cadre des investigations complémentaires,
 - Recherche un lieu d'hébergement immédiat (hôtels, Maison de l'Enfance, famille d'accueil...),
 - S'assure de l'avancée de la procédure d'admission, jusqu'à l'audience chez le Juge des enfants.
- **Assure le suivi individuel des Mineurs non Accompagnés à l'hôtel :**
 - Veille à la sécurité des jeunes pris en charge,
 - Veille au suivi médical en lien avec l'infirmière,
 - Accompagne le jeune dans les premières démarches pour le droit au séjour en lien avec la Préfecture,
 - Participe à la commission spécifique MNA,
 - Inscrit le jeune dans un parcours de formation ou de scolarité (CIO, établissements scolaires...),
 - Oriente les jeunes arrivants à majorité vers des structures de droits communs.

- **Assure le suivi collectif des Mineurs non Accompagnés à l'Hôtel :**
 - Organise des rencontres régulières avec les jeunes au sein de chaque hôtel,
 - Accompagne les jeunes dans la compréhension de leur environnement et leurs questionnements divers,
 - Organise ponctuellement des sorties en groupe afin de favoriser le lien, la sociabilisation et l'ouverture à la culture, au sport, à la citoyenneté.

- **Assure la suppléance du Responsable de Cellule sur certaines missions :**
 - Peut exercer une référence pour certaines thématiques auprès de partenaires,
 - Peut animer un groupe de travail sur une thématique avec les établissements de protection de l'enfance,
 - Peut mettre en place des informations collectives sur le dispositif MNA à destination des primo-arrivants,
 - Peut assurer certaines audiences (recours, Cour d'Appel).

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Déplacements fréquents sur les différents sites d'hébergement des MNA
- Déplacements possibles sur le territoire

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES

Evaluer une situation sociale dans toutes ses composantes
Conduire un entretien avec une personne et/ou sa famille afin de recueillir des données sociales
Adapter ses interventions au regard des spécificités des usagers et des familles
Instruire des dossiers à caractère social
Définir le partage d'informations en fonction des situations et des interlocuteurs, dans le respect du secret professionnel.
Connaître le cadre de l'intervention sociale et les dispositifs déclinés par le Conseil Départemental
Articuler son intervention en coordination avec l'ensemble des partenaires
Entretenir des relations aussi bien avec les personnels de la collectivité qu'avec des partenaires extérieurs traitant du domaine considéré
Participer à la mise en œuvre d'un projet en tant que membre d'une équipe
Connaître les principes et les enjeux des sciences sociales
Utiliser les applicatifs métiers

COMPÉTENCES SPECIFIQUES

Construire et mettre en œuvre un plan d'aide adapté aux problématiques d'un public d'adolescents et à leurs ressources mobilisables, afin de favoriser leur autonomie (accompagnement individuel et collectif)
Argumenter avec aisance quel que soit son auditoire, le lieu ou le type de communication afin de provoquer la réaction souhaitée
Informier et orienter vers les structures partenaires compétentes
Dégager les éléments principaux d'une situation en distinguant bien l'essentiel de l'accessoire
Gérer son temps et ses activités de façon à respecter les objectifs et les délais fixés
Rentrer en relation avec la personne et favoriser la mise en confiance
Argumenter et savoir trouver des éléments de solution y compris avec des interlocuteurs hostiles ou agressifs
Appliquer l'éthique et la déontologie du travail social
Connaître la dimension interculturelle du public des MNA
Connaître les aspects des traumatismes liés à l'exil et aux parcours de migration des MNA, particulièrement d'Afrique noire
Soutenir l'enfant ou l'adolescent dans l'expression de ses difficultés, son mal-être, ses différentes émotions